

Ministry of Education

Mowat Block
Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1L2



NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation

Agentes et agents de supervision

EXPÉDITRICES : Janine Griffore
Sous-ministre adjointe
Division de l'éducation en langue française, de l'éducation
autochtone et de la recherche

Cathy Montreuil
Directrice générale du rendement des élèves et sous-ministre
adjointe
Division du rendement des élèves

DATE : Le 8 juillet 2016

OBJET : Cycle d'amélioration systémique et d'apprentissage

C'est à l'occasion de la Journée provinciale d'apprentissage professionnel portant sur les mathématiques du 18 mai dernier, où il a surtout été question de la mise en œuvre de la Stratégie renouvelée pour l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques dans le cadre de la vision renouvelée d'un leadership au service de l'apprentissage, que le concept du Cycle d'amélioration systémique et d'apprentissage (CASA) a été présenté. Ce processus évolutif est expliqué en détail dans la présente note de service, qui fait également état des prochaines étapes de notre travail commun visant à améliorer le rendement et le bien-être des élèves.

Au cours des dernières années, un comité directeur provincial responsable des plans d'amélioration du conseil scolaire pour le rendement des élèves (PAC) a examiné le processus d'amélioration des conseils en recueillant les commentaires et les idées de ces derniers. Selon la rétroaction obtenue, les équipes-conseils souhaitaient entamer une réflexion collaborative avec le Ministère de manière à optimiser leur processus de planification. Dans le cadre de cet examen, des conseils scolaires ont demandé au Ministère d'agir en tant qu'ami critique tout en tenant compte des défis liés à la pratique, des priorités et des occasions de réaliser des enquêtes. Le CASA est la réponse à leurs demandes.

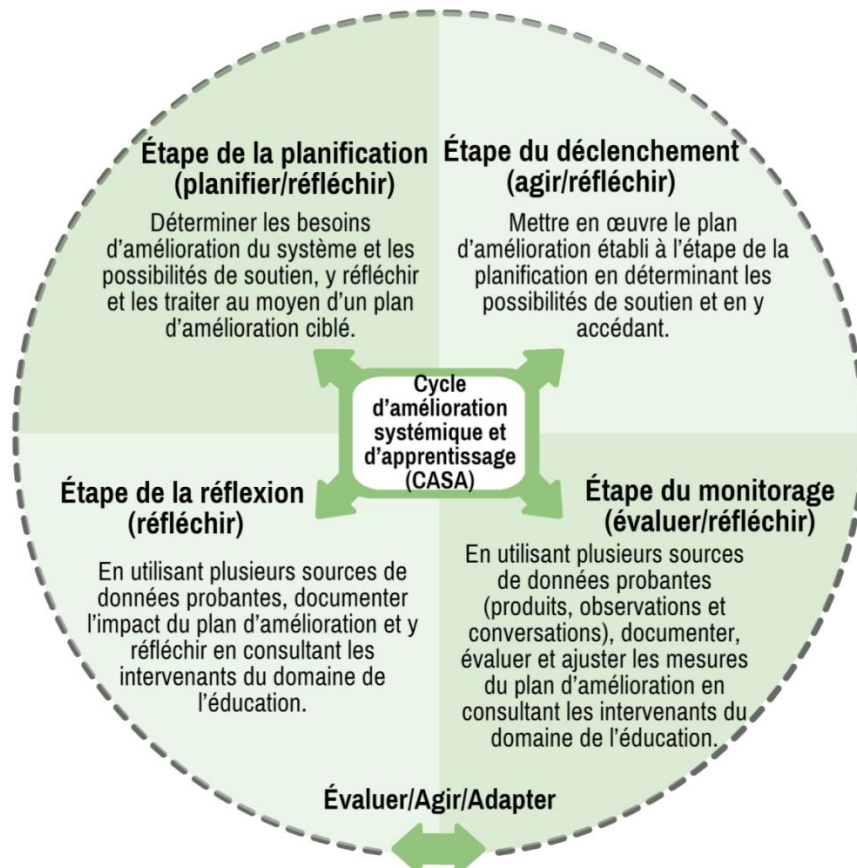
Les conseils scolaires devront préparer un plan d'amélioration du conseil scolaire (PAC) et le soumettre, même s'il est provisoire, à l'adresse ULN@ontario.ca d'ici la fin de septembre 2016 et le mettre à jour comme il se doit. Ce plan jouera un rôle important dans le cadre du processus du CASA.

Le CASA

Le CASA est le produit de l'évolution du processus PAC. Il vise l'adoption d'une approche réfléchiée et fondée sur la collaboration et la réciprocité pour répondre aux besoins des conseils scolaires, plus particulièrement les besoins des élèves n'atteignant pas la norme provinciale. C'est un **processus** qui a été conçu à la lumière de réflexions collaboratives sur les bases de l'enseignement efficace et des éléments favorisant la réussite, tels que le leadership au service de l'apprentissage et la collaboration professionnelle. Ce cycle se prête à des interventions différenciées adaptées à la situation et aux besoins précis des conseils, des écoles et des salles de classes.

Réunissant des phases de planification, de mise en œuvre, d'évaluation et de réflexion, le CASA est un processus d'apprentissage connu de la plupart des conseils de la province qui sera maintenant intégré à la planification commune de l'amélioration par les conseils et le Ministère. Malgré la nature cyclique du processus, c'est pendant les phases de planification et de réflexion que les équipes du Ministère responsables du CASA seront les plus utiles dans le cadre du travail avec les conseils. En effet, en planifiant et en réfléchissant conjointement avec les conseils tout au long de l'année, ces équipes contribueront à renforcer la cohérence dans les régions, et ensuite dans l'ensemble de la province pendant la création d'une culture d'apprentissage partagé.

Le CASA sera le cadre qui guidera nos travaux communs alors que nous renforçons les PAC. Le processus offrira des occasions d'apprentissage approfondies à tous les niveaux du conseil et aux équipes ministérielles.



Le CASA appuie les principes suivants :

- Le processus favorise la flexibilité ainsi que des pistes de discussion continues. Le conseil et les équipes du Ministère peuvent amorcer des réflexions collaboratives à n'importe quel moment convenu.
- Le cycle repose sur le *dialogue* au lieu de *présentations formelles*.
- Il sera différencié en fonction des besoins ciblés des conseils, en tenant compte de la fluctuation de l'amélioration du rendement des élèves au fil d'un nombre d'années précis.
- Au fur et à mesure que des occasions d'apprentissage professionnel et d'enquête collaborative seront mises en œuvre, le personnel du Ministère se joindra aux conseils pour participer à des séances de réflexion, de monitoring, et de planification afin de poursuivre notre co-apprentissage. Nous pourrons ainsi joindre nos expertises respectives, et continuer à mettre l'accent sur les domaines prioritaires et les défis liés à la pratique.
- Le leadership au service de l'apprentissage et la note Politique/Programmes (NPP) n° 159 sur la collaboration professionnelle servent d'assises au processus.
- La Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française et la Direction des services régionaux (DSR) mettront sur pied des équipes qui travailleront avec les conseils scolaires de langue française. Pour favoriser la flexibilité des équipes, d'autres spécialistes interministériels seront consultés en fonction des domaines cibles des conseils.
- La Stratégie renouvelée pour l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques sera intégrée au processus, ce qui permettra de réaliser des réflexions ciblées sur la mise en œuvre de la Stratégie, et de faire un suivi des résultats. Les conseils scolaires seront consultés concernant ce qui suit : domaines pour lesquels tous les conseils et toutes les écoles reçoivent de l'appui, de l'aide accrue pour certains conseils ou certaines écoles, et un soutien intensif pour quelques conseils et quelques écoles.
- Un accompagnement visant l'engagement, l'amélioration et le monitoring systémiques des conseils scolaires recoupe le CASA et la Stratégie renouvelée pour l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques. Son objectif principal consiste à aider les conseils à mettre en œuvre le PAC et les PAÉ, et à en faire le suivi.

Le Ministère reconnaît que les conseils scolaires ont acquis des connaissances et de l'expertise dans la planification de l'amélioration des conseils et des écoles au fil des ans. Le moment est venu de concentrer nos efforts collectifs en vue de concrétiser les améliorations ciblées à l'intention des élèves tout en épaulant les éducatrices et éducateurs à tous les niveaux. Comme il s'agit d'une nouvelle relation de travail entre les conseils et le Ministère, nous apprendrons tous au fur et à mesure et recueillerons de la rétroaction en cours de route.

Au cours des prochains mois, l'équipe responsable du CASA entamera des discussions avec les conseils scolaires pour mieux connaître les forces et les besoins de vos systèmes dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie renouvelée pour l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques. Les directions de l'éducation peuvent appliquer les principes énoncés plus haut pour examiner leur processus et le rôle de leurs collègues du Ministère au sein de leur équipe.

Nous sommes heureux d'adopter ensemble cette nouvelle méthode d'apprentissage et de continuer à développer notre culture d'apprentissage collective qui, nous le savons tous, joue un rôle déterminant dans la réalisation des objectifs de la vision renouvelée *Atteindre l'excellence* et dans l'amélioration du rendement et du bien-être des élèves de l'Ontario.

Veillez agréer nos meilleures salutations.

Original signé par

Janine Griffore

Original signé par

Cathy Montreuil

c. c.

Directrices générale and directeurs généraux des associations professionnelles, des fédérations et des syndicats provinciaux

Martyn Beckett, sous-ministre adjoint, Division de l'apprentissage et du curriculum

Denise Dwyer, sous-ministre adjointe, Division du leadership et du milieu d'apprentissage

Steven Reid, directeur des services régionaux, Division de l'éducation en langue française, de l'éducation autochtone et de la recherche

Chefs régionaux, Direction des services régionaux, Division de l'éducation en langue française, de l'éducation autochtone et de la recherche

Denys Giguère, directeur, Division de l'éducation en langue française, de l'éducation autochtone et de la recherche

Bruce Shaw, directeur du leadership et de la mise en œuvre, Division du rendement des élèves

Rob Andrews, directeur de la mise en œuvre pour la réussite des élèves, Division du rendement des élèves

Richard Franz, directeur de la recherche, de l'évaluation et du renforcement des capacités, Division du rendement des élèves

Leaders des agents du rendement des élèves, Direction du leadership et de la mise en œuvre, Division du rendement des élèves

Leaders régionaux pour la réussite des élèves, Direction de la mise en œuvre pour la réussite des élèves, Division du rendement des élèves